

## L'ALSACE SOUS LES FEUX DU ROI SOLEIL (1/3)

# Le long rattachement à la France

Il y a 300 ans, le 1<sup>er</sup> septembre 1715, mourait Louis XIV. Le Roi Soleil n'a pas seulement profondément marqué l'histoire de France : il a aussi modifié le destin de l'Alsace en la rattachant, par le droit et la force, à son royaume. Ce processus a été long, compliqué et pour le moins musclé. Nous le retraçons par le biais d'une mini-série.

Textes : Hervé de Chalendar

L'affaire est souvent résumée en une phrase : l'Alsace est devenue française en 1648. La réalité fut bien plus longue, complexe et douloureuse. Après cette date, il fallut encore un demi-siècle et d'innombrables tourments pour que ce territoire entre Vosges et Rhin voie, réellement, son destin basculer : pour qu'il ne soit plus tourné vers le monde germanique, à l'est, mais vers la France, à l'ouest.

Ce basculement s'est opéré sous la férule, et par la volonté, du Roi Soleil. « Louis XIV s'est personnellement intéressé à l'Alsace, remarque Claude Muller, directeur de l'Institut d'histoire d'Alsace et spécialiste, entre autres, des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il y est venu trois fois, alors que Louis XV n'est venu qu'une fois et Louis XVI jamais. »

### Le flou des traités

Cet intérêt s'explique par une ambition expansionniste : ce roi a longtemps cherché à élargir les frontières de son royaume et cette ambition regardait non seulement vers le Rhin (en sautant par-dessus le duché de Lorraine, seulement annexé en 1766), mais au-delà ; Louis XIV a d'ailleurs possédé un temps Kehl, Brisach et Fribourg-en-Brisgau, et c'était moins avec l'idée d'en faire des remparts que des tremplins pour aller encore plus loin. Mais pour Claude Muller, l'attention particulière de Louis XIV pour l'Alsace peut aussi s'expliquer par le traumatisme de la Fronde (1648-1653), cette contestation par une certaine noblesse de l'autorité royale ; or le gouverneur installé par Mazarin en Alsace après 1648, le comte d'Harcourt, avait un tempérament frondeur, doublé en outre de velléités autonomistes (lire ci-dessous)...

1648 est la date de la fin de la guerre de Trente ans et des traités de Westphalie. Née de l'opposition entre les



Tableau exposé au Musée historique de Strasbourg, peint par Constantyn Franken (1661-1717) et représentant la remise des clés de la Ville de Strasbourg à Louis XIV, en 1681.

Photo M. Bertola/Musée historique de Strasbourg

Habsbourg et la France, accentuée par la famine et les épidémies, cette guerre a laissé l'Alsace exsangue, comme presque morte, à l'exception notable des villes de Strasbourg et Mulhouse. Par ces traités, la France acquiert les possessions alsaciennes des Habsbourg. Soit, en gros, le sud du Haut-Rhin (moins Mulhouse, sorte d'enclave suisse) et le bailliage de Haguenau, mais aussi des droits sur la Décapole. Or tout ceci reste très ambigu... C'est même, d'après l'historien, « volontairement flou : chaque partie pouvait ainsi lire les textes comme elle l'entendait. »

Louis XIV joue parfaitement sur ces ambiguïtés. Alors que son adversaire, l'empereur Léopold, a fort à faire sur son front turc, le roi illustre la morale d'une fable publiée sous son règne : la raison du plus fort est toujours la meilleure. Il grignote peu à peu, dit Claude Muller, « en combinant force et diplomatie, en faisant

la guerre en temps de paix... L'épée continue le droit. »

Les dix villes de la Décapole se considèrent encore liées à l'empire et Strasbourg se déclare faussement neutre ? Le roi clarifie tout ça. En 1677, Haguenau est incendié. Cet exemple sert sans doute quand, en 1681, Louvois regroupe 30 000 hommes devant Strasbourg ; pragmatiques, les magistrats capitulent, le 30 septembre, avant le premier coup de canon. Entre-temps, Turenne avait battu les Brandebourgeois à Turckheim en 1675, et les remparts de Colmar, Sélestat ou Obernai avaient été démantelés ou ébréchés en 1673...

### « La raison du plus fort... »

Après que l'épée a continué le droit, le droit avalise l'épée. Le grignotage français est confirmé par deux traités :

celui de Nimègue, en 1679, par lequel Louis XIV consacre sa domination sur feu la Décapole et gagne en outre Fribourg-en-Brisgau ; et celui de Ryswick (1697), par lequel il perd ses postes outre-Rhin (Fribourg, Brisach, Kehl) mais conserve Strasbourg. La raison du plus fort...

C'est alors seulement, en cette fin d'un siècle terrible, que l'Alsace devient vraiment française (à l'exception encore de Mulhouse, qui ne rejoindra la France qu'à la Révolution) et que le Rhin devient frontière. Cette mosaïque de territoires commence enfin à former une entité, même si elle demeure, sous la domination royale, un inextricable écheveau administratif. Pour certains autonomistes, cet épisode du rattachement de l'Alsace à la France apparaît comme une sorte de péché originel ; c'est pourtant durant cette période que l'Alsace a conquis son unité.

## Trois visites royales

« Quel beau jardin ! » La formule est célèbre. Louis XIV l'a-t-il vraiment prononcée, découvrant pour la première fois la plaine d'Alsace au sortir des Vosges ? En tout cas, elle est justifiée : malgré les ravages de la guerre de Trente Ans, l'Alsace d'hier était, comme celle d'aujourd'hui, une région riche, capable de se nourrir, mais aussi d'exporter ses cultures ; la possession de se nourrir, et ce roi, qui n'avait rien de sot, s'est forcément fait cette réflexion lors de ses trois voyages dans la région.

de Sainte-Marie-aux-Mines, pour se « délivrer de la peine » que lui causait la Décapole. C'est alors que les remparts de Colmar ont été démolis. Le roi était accompagné par « les trois reines » : la légitime, Marie-Thérèse, et ses maîtresses, Mlle de la Vallière et Mme de Montespan.

« Les trois reines »  
Le premier a eu lieu à l'été 1673. Louis XIV est alors venu par le col

• Le deuxième a lieu en octobre 1681, juste après la capitulation de Strasbourg. Pour l'anecdote, la suite royale occupe alors 400 carrosses.

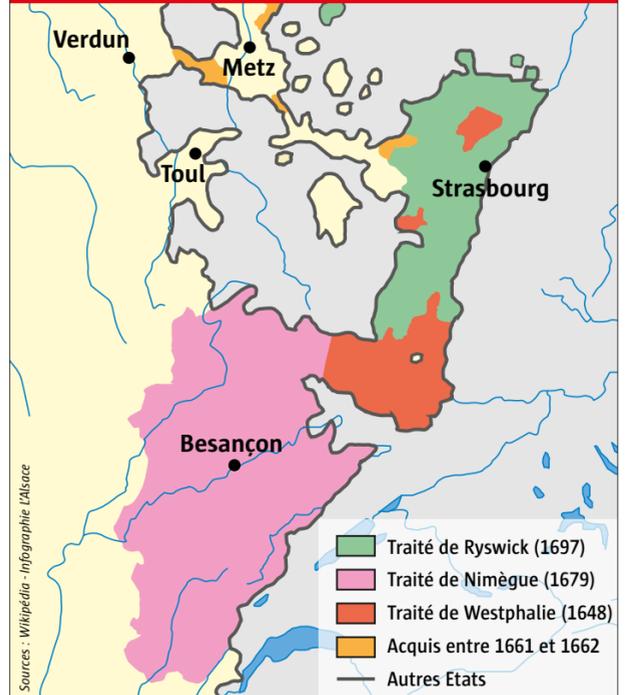
• Le troisième se déroule en 1683. Le roi vient par Belfort et inspecte notamment les fortifications de Strasbourg.



Détail d'une gravure de Lemaître représentant la « réception de Louis XIV par le magistrat de Strasbourg », en 1681.

Photo M. Bertola/Cabinet des estampes et dessins de Strasbourg

## Conquêtes de Louis XIV dans l'Est



Sources : Wikipédia - Infographie l'Alsace

### Quelques dates

- 1618-1648 : guerre de Trente Ans.
- 1638 : naissance, le 5 septembre, du futur Louis XIV.
- 1643 : Louis monte sur le trône en mai 1643, à 4 ans et demi. Sa mère, Anne d'Autriche, devient régente.
- 1648 : traités de Westphalie (signés à Münster et Osnabrück).
- 1648-1653 : période de la Fronde.
- 1661 : à la mort de Mazarin, le roi décide, à 23 ans, d'exercer personnellement le pouvoir.
- 1673 : premier voyage du roi en Alsace, à presque 35 ans (lire ci-contre).
- 1675 : victoire de Turenne à Turckheim.
- 1677 : destruction de Haguenau.
- 1679 : traité de Nimègue.
- 1681 : capitulation de Strasbourg.
- 1697 : paix de Ryswick.
- 1715 : mort de Louis XIV, le 1<sup>er</sup> septembre, à presque 77 ans, après 72 ans de règne (le plus long de l'histoire de France).

## Gouverneur autonomiste

Reprenant les travaux de l'historien Georges Livet (1916-2002), auteur d'un livre sur *L'Intendance de l'Alsace sous Louis XIV*, Claude Muller rappelle ce fait surprenant : l'homme nommé par la couronne de France, après le traité de Westphalie, en tant que gouverneur de la Haute et Basse Alsace avait conçu le projet d'en faire un État rhénan indépendant ! Cet autonomiste avant l'heure était Henri de Lorraine, comte d'Har-

court (1601-1666), surnommé Cadet la perle. Il a tenté de profiter des désordres de la Fronde (pour laquelle il a pris parti) dans l'espoir de créer une principauté d'Alsace, sous la protection de l'Empire et axée, dit Livet, « sur les places fortes de Brisach et Philippsbourg ». Sa femme et son fils ont intrigué avec lui, en vain évidemment, cherchant les appuis de l'Empereur, de la Suisse, de la Lorraine ou encore de l'Espagne.

**FONDIS**  
Fabricant Alsacien



Bénéficiez de conditions d'achat exceptionnelles!

> DU PROJET À LA POSE  
CHEMINÉES • POÊLES • BOIS & GRANULÉS

18, rue Guy de Place Z.I. 68800 VIEUX-THANN  
Tél. 03 89 37 75 10 - www.fondisexpo.fr

**PORTES OUVERTES**

DU VENDREDI 11 AU LUNDI 14 SEPTEMBRE DE 9H À 19H



653662700